

INDIVIDUALISATION ET SOLUTIONS DE REMÉDIATION

Concevoir des séquences d'apprentissages individualisées et correctives

➤ PUBLIC

Formateurs, enseignants, intervenants en formation par alternance ou en formation continue

➤ PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis. Cependant elle s'adresse exclusivement aux formateurs et enseignants des UFA et des centres de formation continue

➤ MODALITÉS D'ADMISSION

Signature de la convention de formation.

➤ DÉLAI D'ACCÈS

10 jours ouvrés

➤ OBJECTIFS

- Initier la démarche d'individualisation par un positionnement pédagogique précis
- Établir un parcours de formation individualisé avec l'apprenant
- Construire avec l'apprenant une séquence d'apprentissage individualisée
- Mettre en place des conditions d'apprentissage adaptées
- Connaître les outils facilitant la mise en œuvre individualisée

➤ MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie active et participative reposant sur la capitalisation de l'expérience de chacun ;
- Apports théoriques et pratiques ;
- Livret de formation remis à chaque stagiaire ;
- Connexion internet, vidéo projecteur, paper board

➤ MOYENS D'ENCADREMENT

L'animation de la formation est assurée par Anne-Carole Dondaine, Responsable formation.

➤ NOMBRE DE PARTICIPANTS

6 à 12 participants.

➤ DATES DE LA FORMATION

Consulter les dates sur notre site : <https://www.arephautsdefrance.fr/>

➤ DURÉE

14 heures.
De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

➤ TYPE DE SESSION

Inter et/ou Intra

➤ MODALITES D'EVALUATION

Questionnaire d'auto-évaluation remis en début et en fin de journée

➤ VALIDATION

Attestation de formation.

➤ TARIF

500 € Net par stagiaire.

➤ LIEU*

AREP Hauts de France
Parc de la Haute Borne, 70 avenue de l'Harmonie - 59650 Villeneuve d'Ascq
** Possibilité de programmer la session dans votre établissement*

➤ ACCESSIBILITÉ

- Locaux conformes à la réglementation E.R.P., accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Adaptation pédagogique possible pour les personnes en situation de handicap, tutorée par le référent handicap de la structure

➤ RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Jean-François Joos - Tél. 03.20.07.96.18



PROGRAMME DE FORMATION

➤ INITIER LA DÉMARCHE D'INDIVIDUALISATION PAR UN POSITIONNEMENT PÉDAGOGIQUE PRÉCIS

➤ METTRE EN PLACE DES CONDITIONS D'APPRENTISSAGE ADAPTÉES

➤ ÉTABLIR UN PARCOURS DE FORMATION INDIVIDUALISÉ AVEC L'APPRENANT

➤ CONNAÎTRE LES OUTILS FACILITANT LA MISE EN ŒUVRE INDIVIDUALISÉE

➤ CONSTRUIRE AVEC L'APPRENANT UNE SÉQUENCE D'APPRENTISSAGE INDIVIDUALISÉE

➤ ANIMATION ET SUIVI DES APPRENTISSAGES

94,81%

DE STAGIAIRES SATISFAITS *

96,73%

DE VALIDATION DES ACQUIS *

* Moyenne issue de la consolidation des indicateurs de performance de l'AREP Hauts-de-France pour l'année 2023-2024